

## AIDE PROJETS ÉLIGIBLES

([https://mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/styles/img\\_1280x768\\_image\\_scale\\_crop\\_main/public/media/images/aide-projets-eligible.jpg?tok=QTKm0zql](https://mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/aide-projets-eligible.jpg?tok=QTKm0zql))

### Projets éligibles à une subvention départementale (aides financières)

DESCRIPTION		Accompagnement à la définition et la mise en place - d'une nouvelle bibliothèque ou - d'un nouveau service, éligible à une subvention départementale
STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES		Intercommunalités ou communes
CONDITIONS		Volonté politique Implication de la collectivité dans le projet Désignation d'un porteur de projet.
	PRE-REQUIS	Etablir un diagnostic de territoire. Définir des orientations en matière de développement
MODALITÉS	PROCÉDURE	Prise de contact avec le référent de territoire Mise en place par la collectivité d'un comité de projet Définition et rédaction du projet avec le comité de projet Dépôt du dossier de demande de subvention Mise en place du projet avec l'aide de la médiathèque
	DURÉE	1 à 3 ans
	ÉVALUATION	Transmission de l'évaluation du projet. Programmation d'une réunion bilan.
LIENS		<a href="https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/aides-financieres">Aides financières (https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/aides-financieres)</a> <a href="https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/definition-du-projet">Définition du projet (https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/definition-du-projet)</a>
COMMUNICATION		Mentionner le soutien du Département de Seine-et-Marne